

RUFISQUE, le 3 octobre 1938

RENSEIGNEMENTS

Monsieur Galandou DIOUF, a épousé une troisième femme âgée de 24 ans et domiciliée à TIVACUANE. On a noté la présence de cette personne à RUFISQUE. N'ayant pas été reçue par la deuxième femme du Député nommée Kévé N'DAW, la nouvelle épouse a passé la nuit de samedi à dimanche à l'Hôtel du Grillon.

Après avoir tenu compagnie à sa nouvelle femme, le Député l'a priée de rejoindre TIVACUANE, ce qu'elle a fait en empruntant la voie ferrée.7

Galandou DIOUF aurait l'intention de se rendre en Côte d'Ivoire avant d'aller en France. Il aurait été sollicité par le Chef de Canton d'Azaguie, qui serait sous le coup de poursuites judiciaires, à l'effet de se rendre sur place pour y procéder à une enquête sur les incidents qui se dérouleraient dans la région, notamment dans la carrière d'AZAGUIE, où les indigènes, mal nourris, mal logés et astreints au travail forcé, "mourraient comme des mouches".

Le Député du Sénégal a reçu un câble l'avisant que les sessions parlementaires allaient reprendre. Il a répondu en donnant toute latitude à son Chef de Parti pour voter une motion de confiance au Gouvernement.7